



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C3 Aircross	Thermique	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						C,C' azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Lead-titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-dip-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Resorcioni (108-46-3)	oui	non	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Cobalt-dichloride (7646-79-9)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						
Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentyphenol (25973-55-1)	non	oui	non						
2,4-Di-tert-butyl-6-[5-chlorobenzotriazol-2-yl]phenol (3864-99-1)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
nonoxinoni (9016-45-9)	non	oui	oui						
Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non						
Sillicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non						
2-Ethoxyethanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Paraffin oils, chloro (85422-92-0)	non	oui	non						
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C3	Thermique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02.13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Sodium tetraborate, anhydrous (1330-43-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Bis[2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl]éther (143-24-8)	non	oui	non
						Diboron trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-crésol (119-47-1)	non	oui	non						
Paraffin oils, chloro (85422-92-0)	non	oui	non						
Cobalt-dichloride (7646-79-9)	non	oui	non						
Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non						
nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui						
4,4'-isopropylidène-diphénol (80-05-7)	non	oui	non						
1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						
Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4 Société	Thermique	"produit comportant au moins 28 % de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Lead monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylaminon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphordithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl-2-methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,18,18-dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05.10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-[1H,3H,5H]-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4 Société	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 23% et 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Metamine (108-78-1)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammonium-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr)S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or-6)-yl]	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-dip-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non						
4-[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	non						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non						
Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
1,3,5-Tris(oxiranylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tris(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
e-C4 Société	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10224-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-ylidene] (10043-35-3)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-d-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(isoamylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tri(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4	Thermique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10224-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-d-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(isoamylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 23% et 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10224-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis[2-(2-methoxyethoxy)ethyl]ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or-6)-yl]	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-d-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(isoamylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
e-C4	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10224-43-3)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or-6)-ylidene] (10043-35-3)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-d-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-[1,1,3,3-tetramethylbutyl]phenol (140-66-9)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(isoamylmethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-Ethoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4 X	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Lead monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-dip-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Hexahydrodithiophthalic anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non
						Phosphorodithiic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Diocetyl dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non
						Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin (22673-19-4)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxiranymethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tri(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanolate (15571-58-1)	non	oui	non						
2-Éthoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
C4 X	Hybride non rechargeable	"produit comportant a minima entre 23% et 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-tri-oxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-d-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02.13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Benzy-2-dimethylammon-4-morpholinonbutyrophene (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Hexahydro-methylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non
						Phosphorodithiic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-{3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl}	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Diocetyl tin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin (22673-19-4)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
1,3,5-Tris(oxiranymethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tri(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanolate (15571-58-1)	non	oui	non						
2-Éthoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
e-C4 X	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-isopropylidenediphenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-8)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylene-dip-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutylphenone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Hexahydro-2-methylphthalic anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	non	oui	non
						Phosphorodithiolic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl]	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Diocetyl tin dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Dibutylbis(pentane-2,4-dionato-O,O')tin (22673-19-4)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
1,3,5-Tris(oxiranymethyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-tris(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non						
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanolate (15571-58-1)	non	oui	non						
2-Éthoxyethyl acetate (111-15-9)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CS Aircross	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétraoxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodécaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidènebiphénol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
Diocetyl dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CS Aircross	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulfate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodécaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidènebiphénol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
Diocetyl dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxyéthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CS Aircross	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétraoxane (556-67-2)	non	oui	non
						Dicaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[2.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidènebiphénol (80-05-7)	non	oui	non
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Phosphorodithioic acid, mixed O,O-bis(2-éthylhexyl and iso-Bu and iso-Pr) S-[3a,4,5,6,7,7a-hexahydro-4,7-methanon-1H-inden-5(or 6)-yl	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non						
1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non						
Diocetyl dilaurate (3648-18-8)	non	oui	non						
Diphényl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
Bis(2-(2-méthoxyéthoxyéthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non						
Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CSX	Thermique	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenedi)phenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2 -thione (96-45-7)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Dicaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Tris(2-méthoxyéthoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non						
Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						
Butylbenzylphthalate (85-68-7)	non	oui	non						
Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpenty)phenoni (25973-55-1)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CSX	Hybride non rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydromethylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenedi)phenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Dicamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non						
Dodecamethylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non						
2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non						
2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non						
Tris(2-methoxyethoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non						
Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui						
Butylbenzylphthalate (85-68-7)	non	oui	non						
Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphenoni (25973-55-1)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
CSX	Hybride rechargeable	"produit comportant au moins 20% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non
						Hexahydrométhylphthalic-anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenoni (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphenoni (25154-52-3)	non	oui	oui
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenedi)phenoni (80-05-7)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Dicaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						Tris(2-méthoxyéthoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Butylbenzylphthalate (85-68-7)	non	oui	non
						Benzene-1,2,4-tricarboxylic acid 1,2-anhydride (552-30-7)	non	oui	non
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpenty)phenoni (25973-55-1)	non	oui	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Jumpy Combi / Spacetourer	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Mélatamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclotérasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotérasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (883-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxyéthyl)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16,9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl)sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Thoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
1,3,5-Tris(oxiranylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non						
1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non						
4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui						
nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui						
Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non						
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Jumpy Combi / Spacetourer	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-tri-oxide (12060-00-3)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-tri-oxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphenyl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichloride (683-18-1)	non	oui	non
						Bis[2-(2-methoxyethoxy)ethyl]ether (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophenyl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Ethoxyethanol (110-90-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris[oxiranylmethyl]-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Jumpy	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyéthane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						Mélatamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichlorure (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidènebiphénol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodécachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Éthoxyéthanol (110-90-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxyarylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Jumpy	Electrique	"produit comportant au moins 23% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Diisooctyl-phthalate (27554-26-3)	oui	non	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxyde (12060-00-3)	non	oui	non
						Mélatamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxyde (1303-86-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						C,C'-azobis(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophényl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutyrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Dibutyltin-dichlorure (683-18-1)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidènebiphénol (80-05-7)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non
						2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non
						1,3,5-Tris(oxyarylméthyl)-1,3,5-triazine-2,4,6-(1H,3H,5H)-trione (2451-62-9)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						nonylphénol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Berlingo Combi	Thermique	"produit comportant au moins 26% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénone (140-66-9)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénone (3864-99-1)	non	oui	non
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentyphénone (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanedisulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycols, polyéthylène, monon((1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl) éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Berlingo Combi	Electrique	"produit comportant au moins 28% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénol (3864-99-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpentylphénol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanedisulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycols, polyéthylène, monon((1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl) éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Berlingo Van	Thermique	"produit comportant au moins 26% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanol, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylammon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénone (140-66-9)	non	oui	non
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	non
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénone (3864-99-1)	non	oui	non
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpénylphénone (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanedisulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycols, polyéthylène, monon((1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl) éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes. Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien. Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie. En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Berlingo Van	Electrique	"produit comportant au moins 24% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						N,N-Diméthylacétamide (127-19-5)	non	oui	non
						Lead-titanium trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						1-Propanoni, 2,3-dibromo- (96-13-9)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	non
						Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						1,6,7,8,9,14,15,16,17,17,18,18-Dodecachloropentacyclo[12.2.1.16.9.02,13.05,10]octadeca-7,15-diene (13560-89-9)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-triméthylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
						Decaméthylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						2-Méthyl-1-(4-méthylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (11120-22-2)	non	oui	non
						Octaméthylcyclotétrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						1,2-Diméthoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Bis(2-(2-méthoxyéthoxy)éthyl)éther (143-24-8)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-méthylène-di-p-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Refractory ceramic fibres (142844-00-6)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-diméthylaminon-4-morpholinobutylphénone (119313-12-1)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Dodecaméthylcyclohexasiloxane (540-97-6)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol (140-66-9)	non	oui	oui
						1-Méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non
						Resorcinol (108-46-3)	oui	non	non
						Tris(nonylphényl)phosphite (26523-78-4)	non	oui	oui
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
2,4-Di-tert-butyl-6-(5-chlorobenzotriazol-2-yl)phénol (3864-99-1)	non	oui	non						
Bis(4-chlorophényl) sulfon (80-07-9)	non	oui	non						
2-Ethoxyéthanol (110-80-5)	non	oui	non						
2-(2H-Benzotriazol-2-yl)-4,6-ditertpénylphénol (25973-55-1)	non	oui	non						
2-Méthylimidazole (693-98-1)	non	oui	non						
1,3-Propanedisulfone (1120-71-4)	non	oui	non						
Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
Glycols, polyéthylène, monon((1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phényl) éther (9036-19-5)	non	oui	oui						



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s) - Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s) - Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne			
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Ami	Electrique	"produit comportant au moins 21% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 35g de terres rares"	Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						TBBA (79-94-7)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						2-Ethoxyethanol (110-80-5)	non	oui	non
						Cobalt-dinitrate (10141-05-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non



CITROËN

Conformément aux obligations de la Loi AGEC et du décret n° 2022-748 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits, Stellantis met à disposition les informations relatives aux caractéristiques environnementales des véhicules mis sur le marché à cette date.

\*Mesures de sécurité générales relatives à la présence de substances dangereuses et substances extrêmement préoccupantes.  
 Chaque véhicule STELLANTIS est fourni avec un manuel du propriétaire, qui inclut des informations de sécurité à l'intention des propriétaires/utilisateurs du véhicule. Les informations communiquées par STELLANTIS sur la réparation et l'entretien des véhicules et des pièces d'origine comprennent également des informations de sécurité destinées au personnel d'entretien.  
 Si elles sont présentes dans des pièces de ce véhicule, les substances mentionnées dans ce rapport sont incorporées de sorte à limiter l'exposition potentielle des clients. Tout risque pour l'être humain ou l'environnement peut être exclu tant que le véhicule et ses pièces sont utilisés conformément à l'usage prévu, et que tous les entretiens, réparations et maintenances sont effectués selon les instructions techniques spécifiées pour ces activités et les bonnes pratiques habituelles de l'industrie.  
 En Europe, le traitement des véhicules hors d'usage peut s'opérer uniquement dans une installation de traitement autorisée. Les pièces des véhicules doivent être traitées conformément à la législation locale applicable et aux recommandations des autorités locales."

Nom du produit	Type de motorisation	Incorporation de matières recyclées	Recyclabilité	Présence de métaux précieux	Présence de terres rares	Présence de substances dangereuses / Présence de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne			
						- Contient une/des substance(s) dangereuse(s)	- Contient une/des substance(s) extrêmement préoccupante(s)	- Contient des substances ayant des propriétés de perturbations endocrinienne	
						Nom de la substance	Substance dangereuse	Substance extrêmement préoccupante	Substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne
Jumper	Thermique	"produit comportant au moins 29% de matières recyclées"	"produit majoritairement recyclable"	"contient au moins 10g de métaux précieux"	"contient au moins 50g de terres rares"	Cobalt(II) nitrate hexahydrate (10026-22-9)	non	oui	non
						Boric acid (10043-35-3)	non	oui	non
						Cobalt sulphate (10124-43-3)	non	oui	non
						Triis(2-methoxyethoxy)vinylsilane (1067-53-4)	non	oui	non
						Melamine (108-78-1)	non	oui	non
						1,2-Dimethoxyethane (110-71-4)	non	oui	non
						Silicic acid, lead salt (1120-22-2)	non	oui	non
						1,3-Propanesultone (1120-71-4)	non	oui	non
						Di-(2-ethylhexyl)phthalat (117-81-7)	non	oui	non
						2-Benzyl-2-dimethylamino-4-morpholinobutrophenone (119313-12-1)	non	oui	non
						6,6'-Di-tert-butyl-2,2'-methylenedip-cresol (119-47-1)	non	oui	non
						Lead-titanium-trioxide (12060-00-3)	non	oui	non
						C,C'-azodi(formamide) (123-77-3)	non	oui	non
						Lead titanium zirconium oxide (12626-81-2)	non	oui	non
						N,N-Dimethylacetamide (127-19-5)	non	oui	non
						Diboron-trioxide (1303-86-2)	non	oui	non
						Sodium borate, decahydrate (1303-96-4)	non	oui	non
						Lead(II,IV)-oxide (1314-41-6)	non	oui	non
						Lead-monoxide (1317-36-8)	non	oui	non
						4-(1,1,3,3-Tetramethylbutyl)phenol (140-66-9)	non	oui	oui
						Bis(2-(2-methoxyethoxy)ethyl)ether (143-24-9)	non	oui	non
						Lead 2,4,6-trinitro-m-phenylene dioxide (15245-44-0)	non	oui	non
						2-ethylhexyl 10-ethyl-4,4-dioctyl-7-oxo-8-oxa-3,5-dithia-4-stannatetradecanonate (15571-58-1)	non	oui	non
						nonylphenol (25154-52-3)	non	oui	oui
						Hexahydromethylphthalic anhydride (25550-51-0)	non	oui	non
						2-[2H-Benzotriazol-2-yl]-4,6-ditertpentylphenol (25973-55-1)	non	oui	non
						Triisnonylphenylphosphite (25523-78-4)	non	oui	oui
						Dodecamethylcyclohexasioxane (540-97-6)	non	oui	non
						Decamethylcyclopentasiloxane (541-02-6)	non	oui	non
						Octamethylcyclotetrasiloxane (556-67-2)	non	oui	non
						Poly(oxy-1,2-ethanediy), alpha-(nonylphenyl)-omega-hydroxy-, branched (68412-54-4)	non	oui	oui
						2-Methylimidazole (693-98-1)	non	oui	non
						2-Methyl-1-(4-methylthiophenyl)-2-morpholinopropan-1-one (71868-10-5)	non	oui	non
						Lead (7439-92-1)	non	oui	non
						Diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)phosphine oxide (75980-60-8)	non	oui	non
TBBA (79-94-7)	non	oui	non						
4,4'-Isopropylidenediphenol (80-05-7)	non	oui	non						
Dicyclohexyl-phthalate (84-61-7)	non	oui	non						
Alkanes, C14-17, chloro (85535-85-9)	non	oui	non						
Butylbenzylphthalate (85-68-7)	non	oui	non						
1-Methyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	non	oui	non						
nonoxinoni (9016-45-9)	non	oui	oui						
imidazolidine-2-thione (96-45-7)	non	oui	non						
resorcinoni (108-46-3)	oui	non	non						